



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 mai 2009 — N° 32

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il entreprenne des démarches auprès du gouvernement du Canada afin que les responsabilités de la Commission des champs de bataille nationaux et les terrains que cette dernière gère soient cédés à l'État québécois et que l'ensemble des terrains formant la colline parlementaire que le gouvernement du Québec loue au gouvernement fédéral depuis 1881 lui soient cédés.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député indépendant et 11 minutes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

20 mai 2009

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 59, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 52 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 13 h 40.

La séance reprend à 13 h 40.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant le gagnant du Prix du tourisme.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant la nomination de Mme Sylvie Beauchamp au poste de présidente de l'Université du Québec.

20 mai 2009

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant MM. Jean Leclerc et Daniel Gélinas de la Société du 400^e anniversaire de Québec, récipiendaires des Grands Prix du tourisme du Québec.

M. Cousineau (Bertrand) fait une déclaration concernant les Mérites Ovation de l'Union des municipalités du Québec.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le Zoo de Granby.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes traumatisées cranio-cérébrales.

M. St-Arnaud (Chambly) fait une déclaration concernant le Centre d'interprétation des énergies renouvelables.

M. Girard (Gouin) fait une déclaration concernant les 30 ans de l'organisme La Maisonnée.

À 13 h 49, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 heures.

20 mai 2009

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Dépôts de rapports de commissions

M. Legault (Rousseau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 19 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 361-20090520)

Dépôts de pétitions

Mme Beaudoin (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 152 citoyens et citoyennes de Montréal et de ses environs, concernant le financement des Auberges du cœur du Québec.

(Dépôt n° 362-20090520)

M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 citoyens et citoyennes de Saint-Ulric, concernant l'aide financière aux projets communautaires dans les habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 363-20090520)

20 mai 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Trottier (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 248 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un projet de réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec, le TransQuébec Express.

(Dépôt n° 364-20090520)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 371 élèves de l'école secondaire l'Érablière de Saint-Félix-de-Valois et certains de leurs parents, concernant la violence et les émissions à caractère sexuel diffusées sur Télétoon.

(Dépôt n° 365-20090520)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il entreprenne des démarches auprès du gouvernement du Canada afin que les responsabilités de la Commission des champs de bataille nationaux et les terrains que cette dernière gère soient cédés à l'État québécois et que l'ensemble des terrains formant la colline parlementaire que le gouvernement du Québec loue au gouvernement fédéral depuis 1881 lui soient cédés.

20 mai 2009

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 31 en annexe)

Pour : **48** Contre : **66** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Dupuis, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale transmette aux soldats du 22^e régiment de Valcartier en Afghanistan notre reconnaissance pour le travail effectué auprès de la population afghane.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 32 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Deltell (Chauveau), M. Dupuis, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il poursuive des démarches auprès du gouvernement du Canada afin que l'ensemble des terrains formant la colline parlementaire, que le gouvernement du Québec loue au gouvernement fédéral depuis 1881, lui soit cédé.

20 mai 2009

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 33 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Khadir (Mercier) propose une motion concernant Mohamed Kohail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2) et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 28 et 29 mai 2009 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Conseil patronal de l'environnement du Québec
- Bourse de Montréal
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Fédération des travailleurs du Québec
- Équiterre
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- M. Alain Webster de l'Université de Sherbrooke
- Fondation David Suzuki
- Institut canadien des produits pétroliers

20 mai 2009

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2) et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 49, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 27, 28 et 29 mai 2009 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
- Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

20 mai 2009

- Centrale des syndicats démocratiques
- Centrale des syndicats du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Association des centres jeunesse du Québec
- Fédération des familles d'accueil du Québec
- Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec
- Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
- Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre déléguée aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection;

20 mai 2009

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi sur l'Institut national des mines.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, propose que le principe du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

20 mai 2009

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 30 est adopté.

M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 30 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose l'ajournement des travaux au jeudi 21 mai 2009, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 19, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 mai 2009, à 10 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES

20 mai 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les terrains de la colline parlementaire :

(Vote n° 31)

POUR - 48

Aussant	Cloutier	Léger	Rebello
Beaudoin	Curzi	Lemay	Richard
<i>[Rosemont]</i>	Drainville	Malavoy	<i>[Duplessis]</i>
Beaudoin	Dufour	Maltais	Richard
<i>[Mirabel]</i>	Ferland	Marois	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Bédard	Gaudreault	McKay	Robert
Bergeron	<i>[Jonquière]</i>	Pagé	Simard
Bérubé	Gauvreau	Pelletier	<i>[Richelieu]</i>
Blanchet	Girard	<i>[Rimouski]</i>	St-Arnaud
Bouchard	Khadir	Pelletier	Traversy
Boucher	Kotto	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Tremblay
Bouillé	Lapointe	Pinard	Trottier
Champagne	Leclair	Poirier	Turcotte
Charette	Legault	Ratthé	Villeneuve

CONTRE - 66

Arcand	Charbonneau	James	Picard
Auclair	Charest	Kelley	Pigeon
Bachand	Charlebois	L'Écuyer	Reid
<i>[Outremont]</i>	Chevarie	Lehouillier	Rotiroti
Bachand	Corbeil	Lessard	Roy
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	MacMillan	Simard
Beauchamp	Deltell	Mamelonet	<i>[Dubuc]</i>
Béchar	Diamond	Marcoux	Sklavounos
Bergman	Drolet	Marsan	St-Amand
Bernard	Dubourg	Matte	Thériault
Bernier	Dupuis	Ménard	Tomassi
Billette	Dutil	Moreau	Vallée
Blais	Gagnon-Tremblay	Morin	Vien
Bolduc	Gautrin	Normandeau	Weil
Bonnardel	Gonthier	Ouellette	Whissell
Boulet	Gron	Ouimet	
Caire	Hamad	Paquet	
Carrière	Huot	Paradis	

20 mai 2009

Sur la motion présentée conjointement par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Dupuis, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier), concernant les soldats du 22^e régiment de Valcartier en Afghanistan :

(Vote n° 32)

POUR - 115

Arcand	Charette	L'Écuyer	Rebello
Auclair	Charlebois	Legault	Reid
Aussant	Chevarie	Léger	Richard
Bachand	Cloutier	Lehouillier	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Arthabaska]</i>	Corbeil	Lemay	Richard
Bachand	Courchesne	Lessard	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Outremont]</i>	Curzi	MacMillan	Robert
Beauchamp	Deltell	Malavoy	Rotiroti
Beaudoin	Diamond	Maltais	Roy
<i>[Rosemont]</i>	Drainville	Mamelonet	Simard
Beaudoin	Drolet	Marcoux	<i>[Richelieu]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Dubourg	Marois	Simard
Béchar	Dufour	Marsan	<i>[Dubuc]</i>
Bédard	Dupuis	Matte	Sklavounos
Bergeron	Dutil	McKay	St-Amand
Bergman	Ferland	Ménard	St-Arnaud
Bernard	Gagnon-Tremblay	Moreau	Thériault
Bernier	Gaudreault	Morin	Tomassi
Bérubé	<i>[Jonquière]</i>	Normandeau	Traversy
Billette	Gautrin	Ouellette	Tremblay
Blais	Gauvreau	Ouimet	Trottier
Blanchet	Girard	Pagé	Turcotte
Bolduc	Gonthier	Paquet	Vallée
Bonnardel	Grondin	Paradis	Vien
Bouchard	Hamad	Pelletier	Villeneuve
Boucher	Houda-Pepin	<i>[Rimouski]</i>	Weil
Bouillé	Huot	Pelletier	Whissell
Boulet	James	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	
Caire	Kelley	Picard	
Carrière	Khadir	Pigeon	
Champagne	Kotto	Pinard	
Charbonneau	Lapointe	Poirier	
Charest	Leclair	Ratthé	

20 mai 2009

Sur la motion présentée conjointement par M. Deltell (Chauveau), M. Dupuis, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), et M. Khadir (Mercier), concernant les terrains formant la colline parlementaire :

(Vote n° 33)

POUR - 111

Arcand	Charest	Leclair	Poirier
Auclair	Charette	L'Écuyer	Rathé
Aussant	Charlebois	Legault	Rebello
Bachand	Chevarie	Léger	Reid
<i>[Outremont]</i>	Cloutier	Lehouillier	Richard
Bachand	Corbeil	Lemay	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	Lessard	Richard
Beauchamp	Curzi	MacMillan	<i>[Duplessis]</i>
Beaudoin	Deltell	Malavoy	Robert
<i>[Mirabel]</i>	Diamond	Maltais	Rotiroti
Beaudoin	Drainville	Mamelonet	Roy
<i>[Rosemont]</i>	Drolet	Marcoux	Simard
Béchar	Dubourg	Marois	<i>[Dubuc]</i>
Bédard	Dufour	Marsan	Simard
Bergeron	Dupuis	Matte	<i>[Richelieu]</i>
Bergman	Dutil	McKay	Sklavounos
Bernard	Ferland	Ménard	St-Amand
Bernier	Gagnon-Tremblay	Moreau	St-Arnaud
Bérubé	Gaudreault	Morin	Thériault
Billette	<i>[Jonquière]</i>	Normandeau	Tomassi
Blanchet	Gautrin	Ouellette	Traversy
Bolduc	Gauvreau	Ouimet	Tremblay
Bonnardel	Girard	Pagé	Trottier
Bouchard	Gonthier	Paquet	Turcotte
Boucher	Grondin	Pelletier	Vallée
Bouillé	Huot	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Vien
Boulet	James	Pelletier	Villeneuve
Caire	Kelley	<i>[Rimouski]</i>	Weil
Carrière	Khadir	Picard	Whissell
Champagne	Kotto	Pigeon	
Charbonneau	Lapointe	Pinard	